

Fiche technique

BANVEL M

Herbicide de post-levée pour lutter contre les adventices dicotylédones annuelles et vivaces dans les céréales et le gazon ainsi que contre les rumex dans les prairies et pâturages

Matière active: 385 g/l MCPA
35,9 g/l Dicamba

le lierre terrestre, les véroniques
et les véroniques annuelles.

Formulation: Concentré soluble (SL)

EMPLOI:

CEREALES

Dosage: 4 l/ha

En post-levée, du stade 3 feuilles de la céréale jusqu'au début montaison (stade BBCH 13-30).

BANVEL M est à appliquer par temps doux et poussant (températures minimales, le jour + 10°C, la nuit + 5°C), si possible sans précipitations pendant quelques heures après l'application. Ne pas traiter durant les fortes chaleurs. Ne pas traiter sur des cultures affaiblies par le gel ou si des gels nocturnes sont à craindre.

Les sous-semis de mélanges fourragers sont possibles au plus tôt 3 semaines après un traitement avec **BANVEL M**.

PRAIRIES ET PÂTURAGES:

Dosage: 0,5-1% (50-100 ml/10 l d'eau)
Pour la lutte plante par plante contre les rumex avec un pulvérisateur à dos

Dosage: 10-30% (1-3 l / 10 l d'eau)
Pour la lutte plante par plante contre les rumex avec un appareil de traitement (pinceau)

Gazon d'ornement et terrains de sport:

Dosage: 4,0 l/ha
Contre les dicotylédones annuelles et vivaces avec efficacité partielle contre la bugle rampante,

SPECTRE D'EFFICACITE:

Bien à très bien combattus:

amarantes	moutarde des champs
arroche étalée	myosotis des champs
capselle bourse à pasteur	ravenelle
chardon des champs	renouée persicaire
chénopode blanc	renoncule
galinsoga	renouée des oiseaux
laiteron des champs	renouée liseron
lampés	séneçon commun
mercuriale	tabouret des champs
mouren des oiseaux	ravenelle
vesce	
liserons	
Trèfle blanc	

Efficacité partielle:

gaillet	bugle rampante
véroniques	ortie
fumeterre	matricaire camomille
lierre terrestre	lamier

MISCIBILITE:

BANVEL M est miscible avec **BiPlay SX**, **Hoestar**, **Sprinter**, **Starane XL**, **Allegro** et **Cycocel extra**.
Ne pas mélanger avec **Agiliti** et **Puma extra**.

CONDITION PROTECTION DE L'UTILISATEUR:

Lors de la préparation de la bouillie, porter des gants de protection et des lunettes de protection ou une visière. Lors de l'application de la bouillie, porter des gants de protection et une tenue de protection. Les équipements techniques utilisés lors de



Omya (Schweiz) AG
AGRO CH-5745 Safenwil, Tel. 062 789 23 41
www.omya.ch

l'application (p. ex. cabine de tracteur fermée) peuvent remplacer les équipements personnels de protection s'ils offrent de manière avérée une protection semblable ou supérieure.

MODE D'ACTION:

Dicamba et MCPA appartiennent au groupe des herbicides hormonaux. Les hormones provoquent une croissance désordonnée des adventices. Des déformations, des épaississements des tiges apparaissent et conduisent à la mort de l'adventice. Dicamba est absorbé par les feuilles et les racines. Dans les méristèmes, la différenciation cellulaire est perturbée. MCPA agit également sur les méristèmes des mauvaises herbes. La matière active conduit à une elongation désordonnée des cellules.

EMBALLAGES: **Bouteilles de 1 l**
 Cartons de 10 x 1 l
 Bidons de 10 l

DANGER –RISQUE –SÉCURITÉ

Indications de danger:

GHS05 Corrosif
GHS07 Attention dangereux
GHS09 Dangereux pour le milieu aquatique

Mention d'avertissement: danger

Indications relatives aux dangers:

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

Mentions de prudence:

P102 Tenir hors de portée des enfants.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P305 + P351 + P338 Bei EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enle-

ver les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer..

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P501 Éliminer le contenu/récipient en prenant toutes précautions d'usage.
SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

Les renseignements mentionnés dans cette fiche technique ne sont que des données générales. Respecter scrupuleusement les informations figurant sur les étiquettes.